



Mission régionale d'autorité environnementale  
Auvergne-Rhône-Alpes

Clermont-Ferrand, le 10 novembre 2016

Madame la Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis en date du 2 novembre 2016, de la mission régionale d'autorité environnementale concernant la révision du plan local d'urbanisme de la commune d'Aime-La-Plagne.

Cet avis est mis en ligne :

– sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (MRAe) :  
[www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr) ;

– et sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, rubrique Autorité environnementale :  
<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/2016-rhone-et-metropole-de-lyon-a4139.html>

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le président de la mission régionale  
d'autorité environnementale,

Jean-Pierre NICOL

Madame la Maire  
1 112, avenue de la Tarentaise  
73210 AIME-LA-PLAGNE